

## ***Que deviennent les bureaux ? Les espaces tertiaires et la question du travail 19 octobre 2022. 9 H à 17 H 30 - En présentiel***

**A la Maison de la Conversation, 10 rue Maurice Grimaud 75 018 Paris**  
Un colloque organisé par l'Institut du Travail et du Management Durable et ARCHINOV

Les modes de travail évoluent avec la crise sanitaire. Le télétravail, en devenant plus régulier permet de s'affranchir des routines de déplacement. Une offre plurielle se développe avec le recours à d'autres espaces, domicile, coworking, siège social de l'entreprise et autres sites d'exploitation.

Ces nouvelles pratiques ont des conséquences sur l'immobilier de bureau, l'aménagement de la ville et sur le travail. Le Flex Office se développe pour répondre à une occupation désormais intermittente des espaces tertiaires et de nouveaux concepts sont à trouver pour renforcer l'attractivité.

Mais au-delà de ces différents « modes d'emploi », comment la question du travail est-elle prise en compte au quotidien dans la conception des espaces tertiaires et dans les usages tels qu'ils émergent actuellement ?

Avec les éclairages de :

Audrey Abitan, Responsable R&D Colliers

Xavier de Mazenod, Editeur du site Zevillage.net

Philippe Estèbe, Géographe, directeur de l'IHEDATE, institut des hautes études d'aménagement du territoire

François Hubault, Ergonome, Professeur émérite de la Sorbonne - ATEMIS (Analyse du Travail Et des Mutations dans l'Industrie et les Services).

Thierry Pillon, Professeur des Universités, Sociologue du travail

Xavier Cazard, Directeur de la Maison de la conversation

Et la participation active du public.

*Journée organisée par*

Dominique Massoni, Développement RH, ergonome et sociologue du travail

Elisabeth Pélegrin-Genel, Architecte et Psychologue du travail

*L'ITMD - (Institut du Travail et du Management Durable) est un espace de réflexion sur le travail qui rassemble des acteurs d'horizons différents, chercheurs, consultants, représentants syndicaux, DRH, médecins du travail, architectes, ergonomes etc.*

*ARCHINOV est un lieu de partage, de réflexions et d'échanges sur l'architecture, l'urbanisme et l'innovation, ouvert à tous les acteurs du cadre de vie. C'est un réseau professionnel qui s'intéresse aux innovations architecturales, techniques, sociales et à leurs usages.*

***LA MAISON DE LA CONVERSATION** Un lieu qui fait du lien, un tiers-lieu d'innovation et d'expérimentation sociale, un espace d'échanges.*

**Que deviennent les bureaux ?  
Les espaces tertiaires et la question du travail  
19 octobre 2022 de 9h à 17H30**

## Programme

Matinée 9 H15 / 12 H 45

**1. Une histoire des représentations du travail à travers les bureaux**

Analyse du récit sur le travail à travers les publicités de fabricants de mobilier de bureau et le discours managérial.

Dominique Massoni et Elisabeth Pélegrin-Genel.

Contrepoint de Thierry Pillon, Sociologue du travail et professeur à Paris 1

**2. Un pied dehors, un pied dedans :**

Vivre et travailler autrement ? D'autres pratiques deviennent plus visibles

Xavier de Mazonod, éditeur du site Zevillage.net

Expérience de tiers lieu - Xavier Cazard

Quelles incidences sur l'aménagement du territoire, le cas du Grand Paris ?

Philippe Estèbe, Géographe et urbaniste

Collation sur place

Après midi 14 H/ 17 H 30

**1. Mais qu'est-ce qui les fera revenir au bureau ?**

Entre télétravail et urgence climatique, entre contraintes et hypothèses sur les attentes des salariés, panorama des scénarios et tendances actuelles

Audrey Abitan, Responsable R&D Colliers, France.

**2. Interlude avec le public**

Atelier : Que peut-on inventer ensemble ? Travail collaboratif

**3. Comment inscrire la question du travail dans les espaces tertiaires ?**

Une expérience d'accompagnement d'évolution des bureaux, - une étude de cas avec François Hubault, Ergonome

Un pot clôturera nos échanges

## **Que deviennent les bureaux ? Les espaces tertiaires et la question du travail**

### **Bulletin d'inscription**

A retourner par mail :

Dominique Massoni ITMD -	dominique.massoni02@gmail.com
Jean Pierre Zana – ITMD -	jeanpierrezana@gmail.com
Elisabeth Pélegrin-Genel ITMD-Archinov	association.archinov@gmail.com

Colloque organisé par l'Institut du travail et du Management Durable avec Archinov  
**Le 19 octobre 2022 de 9 H à 17 H - En présentiel**  
**A la Maison de la Conversation, 10 rue Maurice Grimaud 75 018 Paris**  
*Tram3B station Angélique Compoint, ou porte de Clignancourt,*

Nom/ Prénom.....

Adresse mail .....

N° de téléphone .....

Fonction.....

Société ou organisme.....

Adhérent de l'association .....

#### **Frais de participation incluant déjeuner et collations**

40 euros – Membres de l'ITMD - Membres d'ARCHINOV- Adhérents des associations partenaires de l'ITMD : l'APSE – La compagnie Pourquoi se lever le matin –Etudiants - Demandeur d'emploi

60 euros – Individuels

150 euros – Entreprise de moins de 1000 salariés

300 euros – Entreprise de plus de 1000 salariés

#### **Chèque ou virement à adresser à l'ITMD Institut du Travail et du Management Durable**

Siège social : 34 quai de la Loire – 75019 Paris Association régie par la loi 1901 –

SIRET : 538 294 513 00014 - APE : 9499Z

RIB IBAN FR76 1027 8060 4500 0208 1900 124. BIC CMCIFR2A

Banque 10278 Guichet 06045 compte 00020819001 clé 24

RIB CI APRES **objet du virement « colloque bureaux »**

Une facture sera adressée à réception du virement

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06045	00020819001	24	EUR

Domiciliation  
**CCM PARIS 15 MONTPARNASSE**

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
**FR76 1027 8060 4500 0208 1900 124**

BIC (Bank Identifier Code)  
**CMCIFR2A**

**Domiciliation**  
CCM PARIS 15 MONTPARNASSE  
2 RUE DE L ARRIVEE  
75015 PARIS  
☎01 53 35 44 51

**Titulaire du compte (Account Owner)**  
INSTITUT DU TRAVAIL ET DU MA  
CHEZ OPUS 3  
34 QUAI DE LA LOIRE  
75019 PARIS

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

**PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ**